

INFORMATION EUAUX

Consultez les Catalogues
du Centre National de Formation
aux Métiers de l'Eau - CNFME
www.oieau.org/cnfme

N° 603
avril
mai
juin
juillet
2012

La synthèse de l'OIEau :

Retours d'expérience européens
sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau

RIO+20 :

L'eau en pointillés à la Conférence des Nations Unies

5^{ème} Forum de la Rivière Jaune :

25 - 28 septembre 2012 - Zhengzhou - Chine

"The GEF" :

Actions en faveur de l'eau

PNUE :

5^{ème} Rapport global sur l'Environnement Mondial

Union Européenne :

Pour une meilleure utilisation des ressources

ONEMA :

Premier rapport de l'Observatoire des Services AEPA

SIAAP :

Mise en ligne de "BIBLIEAU"

Les nouvelles des Agences de l'Eau :

- Garonne 2050
- Reconquête des milieux
- Economies d'eau
- Formations "Naiades"

"Les Journées de l'OIEau" :

Programme du 2nd Semestre 2012



Office
International
de l'Eau



Invitation :
"EURO-RIOB 2012"

Istanbul - Turquie - 17 - 19 octobre 2012

Inscrivez-vous : www.riob.org

Librairie :

- Le Lac du Bourget
- L'eau au cœur de la science
- Le Conseil Mondial de l'Eau de 2000 à 2012
- L'Atlas du développement durable et responsable



RETOURS D'EXPÉRIENCE EUROPÉENS SUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

La Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE) est ambitieuse et innovante : approche globale de la gestion de l'eau par bassin versant, prise en compte des écosystèmes aquatiques, mais également des facteurs économiques et sociaux dans un objectif général de développement durable, autant de nouveautés que les Etats-Membres de l'Union Européenne ont dû intégrer rapidement pour mettre en œuvre la Directive dans des délais contraints et selon une procédure précise.

Une comparaison des modalités de mise en place de la DCE a été effectuée dans cinq pays ayant des caractéristiques communes (France, Angleterre et Pays-de-Galle, Allemagne, Pays-Bas et Danemark) : elles diffèrent d'un Etat-Membre à un autre.

La transcription de la Directive dans la législation nationale de chaque Etat-Membre était une des obligations.

En France, la séparation entre la planification et le financement, d'un côté, et la maîtrise d'ouvrage, de l'autre, induit une certaine incertitude sur la réalisation effective des mesures, en temps voulu.

En Allemagne, les "Wasserverband", sur propositions des acteurs réunis dans les "Kooperations-raumes", mettent en place et financent partiellement des mesures qui sont décidées et agrégées par le Ministère fédéral.

Aux Pays-Bas, ce sont les anciennes institutions de l'eau qui sont chargées de la mise en œuvre des mesures, choisies, décidées et réalisées au niveau local.

Au Danemark, le niveau local propose et met en œuvre les mesures que le niveau national, qui finance en partie, recadre, revoyant d'ailleurs les ambitions à la baisse.

Le niveau d'intégration législatif varie beaucoup d'un Pays à un autre.

L'intégration "interne" entre les acteurs de l'eau est globalement bien assurée, à travers les textes législatifs sur l'eau.

L'intégration "externe" avec les différents acteurs des autres secteurs économiques également concernés est plus problématique. En effet, même si tous les acteurs conviennent que, d'une part, l'état d'une Masse d'Eau dépend de toutes les activités des différents secteurs économiques, et que, d'autre part, certaines mesures doivent être portées par ces secteurs, les objectifs de la DCE ne sont pourtant pas systématiquement et suffisamment pris en compte dans les politiques sectorielles.

En effet, les Gouvernements n'ont pas toujours la volonté d'imposer des contraintes supplémentaires à certains secteurs économiques, et les acteurs locaux n'ont pas l'autorité nécessaire pour faire travailler ensemble tous les représentants des différents secteurs. L'intégration "externe" prend, alors, différentes formes.

Au Danemark, les politiques de l'eau et de conservation de la nature sont associées dans une même Loi. Les Autorités la mettant en œuvre sont donc obligées de prendre en compte la qualité des eaux dans les politiques de conservation du patrimoine national.

Aux Pays-Bas, une étude d'impact sur l'eau doit être faite avant la réalisation de certains projets.

Quant aux relations avec les politiques agricoles, elle sont également variées : dans certains Pays, les agriculteurs s'intègrent très en amont dans la démarche comme au Danemark, ou en Suède.

Tandis que dans d'autres Pays, ils sont peu concernés, ou font même du lobbying pour préserver leurs intérêts. Ainsi, aux Pays-Bas, alors que deux tiers des nutriments sont d'origine agricole, les Autorités préfèrent miser sur le traitement des eaux plutôt que d'impliquer les agriculteurs dans la démarche.

On observe globalement un positionnement bienveillant des Autorités envers la communauté agricole. La définition du "Bon Etat des Masses d'Eau" ne se fait pas sur les mêmes critères : au Danemark, on cherche "le meilleur statut atteignable", alors qu'aux Pays-Bas, on s'intéresse au statut initial...

L'atteinte des objectifs le plus souvent est interprétée plus comme une obligation de moyens que comme une obligation de résultat.

Le principe de non détérioration est appliqué plus ou moins strictement. Les possibilités d'exemptions sont utilisées dans tous les Pays étudiés, mais plus systématiquement aux Pays-Bas et en Angleterre où pour toutes les Masses d'Eau, l'atteinte du "Bon Etat" a été reporté à 2027.

Un "Bon Etat" global des Masses d'Eau européennes ne sera pas atteint en 2015.

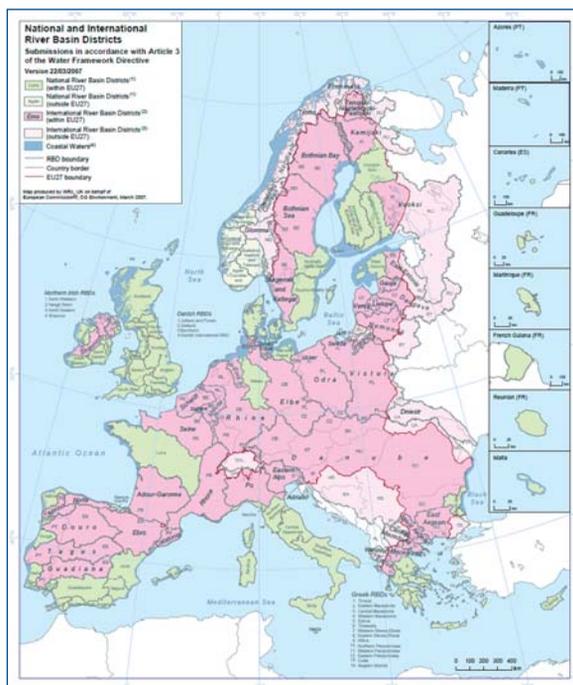
Au final, la mise en œuvre de la DCE s'adapte aux circonstances locales, aux cadres institutionnels, aux changements de perceptions ou d'intérêts.

La Commission Européenne devra s'impliquer d'avantage pour mieux expliquer et éventuellement recadrer l'application de la Directive.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Dorothee Demailly, étudiante à AgroParisTech - ENGREF : "Retours d'expérience européens sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau : quelles difficultés ? Quels enseignements ?".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : <http://www.oieau.fr/eadoc>



RIO+20 : PEUT-ON MIEUX GÉRER LES RESSOURCES EN EAU EN OCCULTANT LA RÉALITÉ DES BASSINS ?



RIO+20
Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a été accrédité, au titre du "Statut Consultatif Spécial auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) des Nations Unies", qu'il a obtenu depuis 2007, pour participer avec "les Groupes Majeurs" à la Conférence Internationale RIO+20, du 13 au 22 juin 2012 à Rio de Janeiro – Brésil.

Avec la participation de 191 Pays-Membres des Nations Unies, représentés au niveau de leurs Chefs d'Etats ou de Gouvernement et de leurs Ministres, RIO+20 était un événement considérable pour tous ceux qui militent pour un développement plus durable, et qui étaient venus nombreux pour soutenir l'émergence de nouveaux accords ambitieux dans ce sens...

Tout le monde, et les délégations officielles elles-mêmes, a été déçu par la déclaration finale pompeusement intitulée "Le monde que nous voulons", tant en période de crise économique et malgré les efforts des délégations de l'Union Européenne, notamment de la délégation française, beaucoup de Gouvernements se sont opposés à de nouvelles contraintes, réaffirmant la primauté de leur souveraineté nationale... Les Diplomates, devant obtenir l'unanimité sur le texte, ont du se contenter d'une déclaration fournie, mais sans réelles avancées nouvelles, sans engagement fermes et sans calendrier précis.

A part, peut-être, la protection de la couche d'ozone, ils ont pu s'accorder que sur le constat que quasiment aucun des objectifs fixés à Rio en 1992 n'avaient été réellement atteints, malgré quelques progrès trop ponctuels.

La gestion des ressources en eau douce et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement font finalement l'objet d'un petit chapitre, pour lequel il aura fallu batailler ferme, et de citations ici ou là lorsque sont évoqués l'irrigation agricole, les inondations ou la sécheresse : c'est mieux que rien ou c'est toujours cela !

A côté de la mollesse officielle internationale, la Société Civile, sous toutes ses formes, a montré sa vitalité et ses ambitions en s'exprimant dans tous les espaces qui lui étaient réservés ou ouverts.

Le RIOB, et l'OIEau qui en assure le secrétariat mondial, a ainsi pu porter sa vision de la gestion moderne des bassins locaux, nationaux et transfrontaliers, telle qu'elle s'applique concrètement aujourd'hui dans plus de soixante dix pays, à l'occasion de divers évènements lui donnant une forte visibilité :

- Le 20^{ème} Anniversaire de "Green Cross International", où le RIOB a été invité à présenter l'expérience de ses membres pour la gestion des fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers dans les différentes parties du Monde,
- La table ronde, sous forme de "Talk Show TV", organisée par le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) sur le Pavillon de la France, qui avait demandé à l'OIEau d'en assumer l'animation, où ont été représentés les expériences des Bassins du Lac Tchad, du Mekong, de l'Escaut, du Brésil, de la Nouvelle Calédonie, de Turquie et de France (Artois-Picardie), ainsi que le point de vue de grands opérateurs comme EDF ou l'IRD,
- Le "Water Dialogue", où les représentants du RIOB avaient été sélectionnés au titre des "Groupes Majeurs" et où finalement a été votée une proposition demandant aux Gouvernements "d'élaborer des plans intégrés de gestion



et d'utilisation efficace des ressources en eau qui en garantissent l'utilisation durable, à tous les niveaux, selon qu'il conviendra". Comprenez qui pourra pourquoi, dans une Conférence Internationale, écrire simplement "bassin" reste encore tabou ?!

- "La Journée de l'Eau" (Water Day) organisée par UN-Water "Recognizing Progress, taking action for the future we want", le 19 juin 2012, ...où le RIOB a été officiellement convié à présenter son expérience de la gestion des eaux transfrontalières et ses recommandations, lors d'une table ronde présidée par les Directeurs Généraux de l'OMM, de l'UNESCO et de l'UNECE, en présence du Président de la République du Tadjikistan, suite à la Conférence Préparatoire de Dushambe en novembre 2011,
- Le séminaire des élus et partenaires du Consorcio Inter Municipio PCJ de l'Etat de Sao Paulo au Brésil, qui assure avec le REBOB le secrétariat du Réseau Latino Américain des Organismes de Bassin (RELOB), et qui a organisé cet évènement officiel sur la gestion de bassin, dans le cadre de la Loi fédérale brésilienne de 1997 à l'occasion de la Conférence RIO + 20,

Le lundi 16 juin sur le Pavillon de la France, les représentants de "Green Cross International", du RELOB, du REBOB (Réseau Brésilien des Organismes de Bassin), des Comités de Bassins brésiliens du PCJ et des Lagos São João ont officiellement signé "le Pacte Mondial pour une meilleure gestion de bassin", initié durant le Forum de Marseille, en présence du Secrétaire Général du RIOB, portant ainsi, à ce jour, à plus de cent les signataires du pacte.

L'eau est au cœur du Développement Durable. Elle est le dénominateur commun à tous les grands défis mondiaux : santé, alimentation, énergie, transports fluviaux, paix, sécurité, éradication de la pauvreté... RIO+20 lui a enfin donné une place officielle dans les stratégies des Nations Unies... mais bien trop petite encore, compte tenu des enjeux !!!

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



"AQUAMADRE" : POUR UN DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE AUTOUR DES RIVIÈRES



La prise en compte de la rivière comme moteur socio-économique du territoire est le thème central "d'AQUAMADRE".

L'économie du fleuve intègre en effet une multiplicité d'aspects relatifs aux activités humaines, aux produits et services fournis et nécessitant la participation de l'ensemble des acteurs du territoire.

Analyse coûts/bénéfices, comparaison de l'offre et de la demande, identification de sources de financement, examen de méthodes et moyens déjà appliqués, comme par exemple, le paiement des services environnementaux : "AQUAMADRE" vise à réunir et partager les résultats économiques et sociaux de la rivière dans ses différentes échelles (locales ou régionales, nationales et internationales).

A travers la création d'un réseau des grands et petits fleuves du Monde partenaires du RIOB, "AQUAMADRE" soutient la connaissance, l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, le dialogue et la diffusion de programmes et projets concrets sur des thèmes partagés et spécifiques entre les gens des rivières en donnant la parole aux acteurs qui vivent et opèrent dans le contexte du fleuve.

C'est d'abord l'implication des citoyens qui est recherchée par le biais de l'organisation de grandes manifestations périodiques d'échanges culturels.

AQUAMADRE

Arco degli Acetari 24 - ROME 00186 (Italie)
www.aquamadre.org

5^{ÈME} FORUM INTERNATIONAL DE LA RIVIÈRE JAUNE DU 25 AU 28 SEPTEMBRE 2012 - ZHENGZHOU

Le thème central de cette manifestation qui se déroulera à Zhengzhou (Chine) sera : "La garantie de la satisfaction des demandes en eau de la rivière et le maintien du "Bon Etat" du bassin".

Cet thème sera traité de la façon suivante :

- La gestion performante des bassins hydrographiques et des ressources en eau en lien avec le développement social et économique ;
- L'accès à l'eau grâce à une stratégie et à des mesures pour maintenir le "Bon Etat" de la rivière ;
- Une gestion rigoureuse et efficace des ressources en eau dans le bassin ;
- Les mesures d'adaptation et de gestion des ressources hydriques dans les bassins fluviaux dans un contexte de changement climatique mondial ;
- La protection écologique et l'utilisation durable de l'eau dans les bassins fluviaux ;
- Les mesures structurelles et non structurelles en lien avec les nouvelles technologies pour garantir l'accès à la rivière ;

- Les technologies de pointe en matière de sécurité, transfert et économie d'eau, et de surveillance des équipements ;
- Culture et civilisation à travers l'histoire de l'exploitation de la rivière ;
- La gestion des sédiments et des réservoirs à haute teneur en limon ;
- Expériences et nouvelles technologies pour la gestion des ressources hydriques.



Le Réseau International des Organismes de Bassin - RIOB a été invité à organiser un événement spécial durant le Forum.

YELLOW RIVER CONSERVANCY COMMISSION

11, Jinshui Road - 450003 ZHENGZHOU - Chine
Tél. : 00 86 371 660 22 479 - Fax : 00 86 371 660 24 477
iyrf@yrcc.cn - www.riverforum.cn

ANDES : CONCERTATION POUR LIMITER LES CONFLITS LIÉS À L'EAU

L'IPROGA (Institut péruvien de PROMotion de la Gestion de l'Eau), en partenariat avec la Bolivie, l'Equateur, l'Université de Wageningen et le Centre néerlandais de recherche et d'études sur l'Amérique Latine (CEDLA), mène depuis 2006 le projet "Concertacion", dont l'objectif global est d'améliorer la sécurité vis-à-vis de l'eau et la pérennité des économies locales dans la Région Andine.

Il s'agit de développer et de soutenir des politiques et pratiques de gestion de l'eau démocratiques, justes, équilibrées et durables.

Les objectifs formulés sont les suivants :

- Former les professionnels de l'eau pour établir un réseau dans les Pays Andins.
- Développer une recherche universitaire innovante et développer des processus d'apprentissage en matière de gestion de l'eau.

- Elaborer une plate-forme d'échange des connaissances sur la gestion équitable et durable de l'eau dans les Andes.

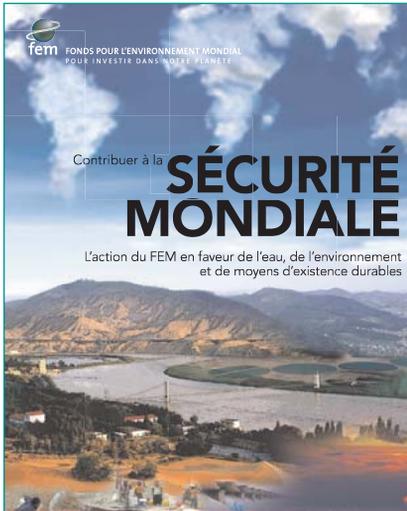
Basé sur la comparaison de cas spécifiques de gestion locale de l'eau dans l'espace inter-andin, le programme vise à permettre le développement de politiques et de pratiques de gestion de l'eau au niveau local, régional et international. "Concertacion" s'achèvera en 2012.



IPROGA

Jr. Jorge Aprile 212 - San Borja - LIMA 41 - Pérou
Tél. : (511) 346-1100
www.iproga.org.pe

FEM : CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ MONDIALE PAR DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EAU



Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM - The GEF), créé en 1991, est devenu la principale Institution de financement ayant le mandat, les capacités et l'expérience nécessaires pour faire face aux défis actuels et futurs liés à la gestion des masses d'eau douce transfrontalières.

Le FEM participe au financement des projets de coopération régionale des pays souhaitant s'engager

et intervenir conjointement sur les masses d'eau qu'ils partagent, et prend également à sa charge le surcoût des réformes et des investissements à réaliser pour prendre en compte les problèmes et opportunités mis en évidence au niveau transfrontalier.

Ces interventions contribuent à améliorer la sécurité alimentaire, hydrique, énergétique et sanitaire des populations, tout en pérennisant les biens et services fournis par l'eau et les terres associées à la ressource.

Elles favorisent aussi l'intégration, le développement économique et la stabilité à l'échelle régionale, au profit des États menant une action concertée.

En collaboration avec ses nombreuses institutions partenaires, le FEM contribue aussi à la prise en compte de solutions pérennes au problème de l'eau dans des domaines, tels que la gestion durable des sols, la préservation de la biodiversité, la gestion des substances chimiques, l'énergie et l'adaptation au changement climatique.

En 20 ans, 149 pays, sur les cinq continents, ont bénéficié des aides directes ou indirectes du FEM.



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

1818 H Street, NW, Mail Stop P4-400
WASHINGTON - DC 20433 - Etats-Unis
Tél: (202) 473-0508 - Fax: (202) 522-3240/3245
www.thegef.org

PNUE : 5^{ÈME} RAPPORT GLOBAL SUR L'ENVIRONNEMENT : "DES CHANGEMENTS SANS PRÉCÉDENTS !"

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) vient de présenter son cinquième rapport GEO-5, qui décrit l'état de l'environnement mondial et propose des mesures nécessaires à sa protection.

Le rapport et les conclusions qu'il contient sur l'état de l'environnement, ont constitué une base essentielle pour la Conférence Rio+20 de l'ONU sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 13 au 22 juin 2012.

Pour la première fois, le rapport s'appuie sur les objectifs environnementaux globaux, définis par la Communauté Internationale ou les Institutions des Nations Unies, ce qui lui confère un plus grand poids politique.

GEO-5 signale que les mutations de l'environnement observées actuellement sont sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

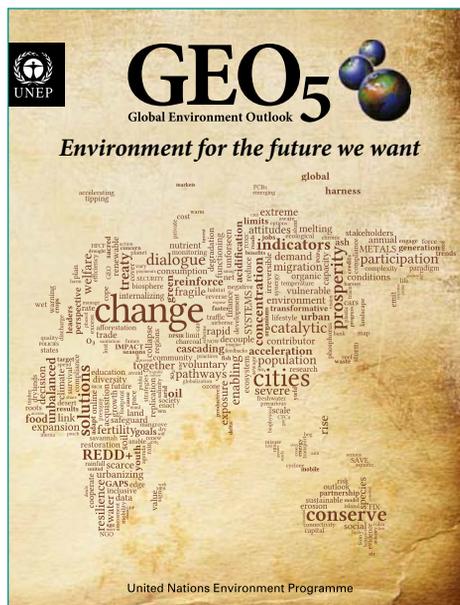
Bien que des améliorations aient été constatées dans des domaines ponctuels, grâce à des mesures prises au niveau international visant à mieux protéger les milieux essentiels pour la vie, à améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et à préserver la couche d'ozone, il reste encore beaucoup à faire.

Des 90 objectifs environnementaux reconnus comme étant les plus importants, seulement quatre enregistrent des progrès significatifs : la suppression de la production et de l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone, l'élimination du plomb dans les carburants, le renforcement de l'accès à un approvisionnement en eau de meilleure qualité et la promotion de la recherche en matière de lutte contre la pollution marine.

Mais pour 24 objectifs, comme l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, l'eau, le maintien des populations de poissons, la lutte contre la désertification, le traitement des déchets et des produits chimiques, les choses n'ont que trop peu avancé.

Si nous n'agissons pas, nous risquons des dommages irréversibles aux écosystèmes globaux et la mise en péril de l'Humanité.

Le rapport est disponible sur : www.unep.org/geo/geo5.asp



PNUE

Avenue des Nations Unies - Gigiri - BO 30552
00100 - NAIROBI - Kenya
Tél. : (254-20) 7621234 - Fax : (254-20) 7624489/90
www.unep.org





POUR UNE MEILLEURE UTILISATION DES RESSOURCES



Dans l'Union Européenne, la qualité de l'air et de l'eau s'est améliorée depuis 10 ans.

L'UE s'attache désormais à rendre l'économie européenne plus efficace en termes d'utilisation des ressources naturelles grâce à de

nouvelles politiques impliquant les entreprises, les industries et les consommateurs individuels.

La "Feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources", publiée fin 2011, présente les étapes pour y parvenir.

Un rapport du Parlement Européen du 6 mai 2012 définit des Actions Prioritaires pour, notamment, planifier la croissance future, prendre en compte le capital naturel et les services écosystémiques.

Le 5 juin, c'est la Plate-forme Européenne de l'Utilisation Efficace des Ressources (Online Resource Efficiency Platform - OREP) qui a été lancée.

La plate-forme comprend 34 Membres, dont cinq Commissaires Européens, quatre Membres du Parlement Européen, neuf Chefs d'entreprises de divers secteurs, quatre Ministres de l'environnement et des membres d'organisations internationales, de la société civile et des milieux universitaires.

L'idée est de réunir des personnalités venues d'horizons différents afin de fournir des orientations utiles à la Commission Européenne, aux Etats-Membres et aux acteurs du marché.

Son objectif est de fournir des orientations et des conseils de haut niveau sur les mesures qui visent à transformer l'économie européenne pour l'orienter vers une croissance plus durable.

L'utilisation efficace des ressources naturelles est un pilier de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, et donc une des grandes priorités de la Commission Européenne.

Toute personne souhaitant contribuer au débat est invitée à participer par l'intermédiaire d'un accès Internet (OREP), qui hébergera une série d'échanges et de consultations dans les mois à venir.

Pour le grand public, la Commission vient de lancer une campagne de sensibilisation sur l'utilisation efficace des ressources : baptisée "Generation Awake", son objectif est de sensibiliser la population aux conséquences environnementales, économiques, sociales et personnelles que peut avoir une utilisation non durable des ressources et de susciter une modification des modes et des comportements de consommation. En définitive, l'objectif est d'aider les citoyens à acquérir le réflexe de la consommation responsable dans leur vie de tous les jours.

C'est "Léo - le maniaque de l'eau" (représenté par un seau névrosé) qui, en un clip vidéo, traite le thème de la consommation excessive d'eau.

Un guide de consommation est aussi disponible sur le site : www.generationawake.eu

L'ALLEMAGNE POURSUIVIE POUR RÉCUPÉRATION INCOMPLÈTE DES COÛTS DES SERVICES LIÉS À L'UTILISATION DE L'EAU

La Commission Européenne s'inquiète de ce que l'Allemagne n'applique pas pleinement le principe de la récupération des coûts pour les services liés à l'utilisation de l'eau.

En application de la Directive-Cadre sur l'Eau, les Etats-Membres sont tenus, en effet, d'appliquer une tarification de l'eau qui incite les usagers à utiliser les ressources de façon efficace.

L'Allemagne estime que le principe de la récupération des coûts ne s'applique qu'à l'approvisionnement en eau potable et à l'élimination et au traitement des eaux usées. Pour la Commission, le fait que ce pays exclue de la définition des services liés à l'utilisation de l'eau d'autres acti-

tivités, comme la production d'hydroélectricité, entrave l'application intégrale et rigoureuse de la Directive-Cadre sur l'Eau.

Depuis 2007, la Commission a demandé à l'Allemagne de modifier son interprétation du concept de services liés à l'utilisation de l'eau. L'Allemagne n'ayant toujours pas élargi son interprétation, la Commission a saisi la Cour de justice.

COMMISSION EUROPÉENNE - DG Environnement
Rue de la loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
<http://water.europa.eu>

ACQUEAU : LANCEMENT DU 6^{ÈME} APPEL À PROPOSITIONS

Acqueau, le cluster Eau d'Eureka, a lancé le 15 mai son 6^{ème} appel d'offres autour de 3 thèmes :

- Eau & Energie - Gestion durable de l'eau ;
- Eau & Industrie - Assurer une utilisation durable de l'eau dans les procédés industriels ;
- Propositions libres.

Acqueau doit contribuer à améliorer l'effort européen en matière de R&D, renforcer l'industrie européenne du domaine de l'eau et augmenter sa compétitivité: en stimulant la R&D appliquée, en soutenant directement la créativité via des initiatives d'industriels. Il fournit une structure pour soutenir la R&D au sein des petites et moyennes entreprises.



ACQUEAU
Secrétariat EUREKA - Rue Neerveld 107 -
BRUXELLES 1200 (Belgique)
Tél. : +44 (0)793 273 7554
www.acqueau.eu

CGEDD : BILAN D'ACTIVITÉ 2011



Institué par le décret du 9 juillet 2008, le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) est à la fois "l'Autorité environnementale" prévue par les Directives Européennes sur l'évaluation environnementale des "plans et programmes" et des "projets" et l'instrument de conseil, d'expertise, d'inspection ou d'audit et d'évaluation du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

A côté d'activités transversales, le CGEDD élabore des rapports thématiques : le groupe chargé du thème "Ressources naturelles, eau et biodiversité" a traité des sujets très variés, allant de la pêche professionnelle en eau douce à l'accès à l'eau potable pour les plus démunis, ou de la fertilisation azotée aux éoliennes...

Ces rapports traitent de sujets souvent très politiques, voire polémiques, dépassant leur objet strictement technique, comme fréquemment en matière d'environnement.

Certains rapports concernent des sujets de société tels que les enjeux écologiques et fonciers en Camargue... D'autres sont plus technico-économiques : citons les méthodes de l'inventaire forestier national.

Si certains rapports concernent des questions devant déboucher sur des décisions à mettre en oeuvre rapidement, beaucoup portent sur des sujets de fond.

CGEDD

Tour Pascal B - 92055 LA DÉFENSE Cedex

Tél. : 01 40 81 21 22

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr



PREMIER RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT



Pour la première fois depuis son lancement en novembre 2009, l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement, mis en oeuvre par l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) avec l'appui des services de l'Etat et sous l'égide du Comité National de l'Eau, a présenté des résultats sur l'organisation, le mode de gestion, le prix et les performances des services publics d'eau potable et d'assainissement en France.

Ce premier rapport met notamment en évidence :

- Une organisation très morcelée de ces services publics, avec une moyenne de 8.000 habitants desservis par service d'eau potable et 10.000 habitants par service d'assainissement, les 2/3 de la population étant desservis par des services intercommunaux ;
- Un mode de gestion contrasté, la gestion directe étant prédominante en nombre de services, et la gestion déléguée étant prédominante en population, mais seulement pour l'eau potable ;
- Un prix des services de 3,62 €/m³ en moyenne, pour une consommation normalisée de 120m³ par an, dont 1,90 € pour l'eau potable et 1,72 € pour l'assainissement collectif ;

- Un niveau de connaissance assez moyen de leurs réseaux par les collectivités, qui croît cependant avec la densité d'habitants et surtout le nombre d'habitants desservis. Ce niveau de connaissance est mesuré grâce à l'indice moyen de connaissance des réseaux, noté sur 100 ; il s'élève à 57 pour les services d'eau potable et à 56 pour les services d'assainissement collectif ;
- Un rendement des réseaux de distribution d'eau potable de 76% en moyenne : un quart de l'eau, prélevée, transportée, traitée et mise en distribution est perdue ;
- Un taux de renouvellement moyen des réseaux sur les 5 dernières années correspondant à 160 ans pour renouveler le réseau d'eau potable et 150 ans pour l'assainissement collectif ;
- Une consommation moyenne annuelle d'eau par habitant de 54,7m³.

Toutes les données ainsi que des cartes interactives du prix des services d'eau potable et d'assainissement par commune sont accessibles sur le site de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement :

www.services.eafrance.fr



ONEMA

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES

Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60

www.onema.fr

WWF : 25 ANS D'ENGAGEMENTS POUR UNE LOIRE VIVANTE



Entre 1986 et aujourd'hui, une large communauté de scientifiques, d'ONG, d'Institutions, de personnalités diverses s'est mobilisée pour sauver la Loire et aussi pour accompagner le "Plan Loire Grandeur Nature", premier Plan de gestion durable d'un fleuve dans notre pays.

A l'occasion du 25^{ème} anniversaire de son engagement pour ce fleuve magnifique, le WWF-France a édité, en lien avec les divers acteurs, un document montrant l'évolution positive en cours et les défis qu'il reste à relever.

WWF FRANCE

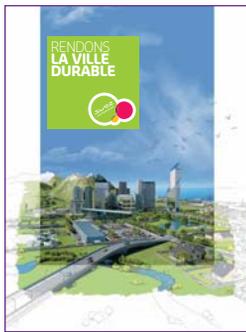
1 Carrefour de Longchamp - 75016 PARIS

Tél. : 01 55 25 84 84

www.wwf.fr



SUEZ ENVIRONNEMENT : RENDONS LA VILLE DURABLE



Depuis plus d'un siècle, Suez Environnement travaille au cœur des villes en faisant fonctionner et en entretenant des infrastructures complexes qui assurent la production et la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées, de même que la collecte, le traitement et la valorisation des déchets.

A l'image d'écosystèmes, les villes ont un fonctionnement de plus en plus complexe, dans un contexte chaque jour plus exigeant. Suez Environnement, fort de ses quatre-vingt mille collaborateurs dans le monde, propose des solutions adaptées à des villes de dimensions et de cultures variées, comme Perth en Australie, Chongqing en Chine, Santiago au Chili ou encore Casablanca au Maroc : gestion qualitative et quantitative de l'eau, proposition de

ressources alternatives (dessalement d'eau de mer, réutilisation artificielle de nappes ou réutilisation des eaux traitées), récupération des calories des eaux usées, valorisation énergétique des boues d'assainissement, prévention des risques d'inondation et de pollution, ...

Demain, il faudra aussi réintégrer la nature dans les villes, renouveler les modes de gouvernance, évaluer l'impact des modifications climatiques, penser la ville de façon systémique et contextuelle.

SUEZ ENVIRONNEMENT

Tour CB21 - 16, place de l'Iris
92040 PARIS LA DÉFENSE Cedex
Tél. : 01 58 81 20 00 - Fax : 01 58 81 25 00
www.suez-environnement.com



LE SIAAP MET EN LIGNE "BIBLIEAU"

Avec La Cité de l'Eau et de l'Assainissement qu'il a créée en 2007, le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) s'est doté d'un centre pédagogique dédié aux métiers de l'assainissement.

En quelques années, un centre de ressources particulièrement bien doté s'est constitué, regroupant une grande quantité de documents : plus de 4.000 ouvrages, 2.000 études, 200 rapports et thèses, 1000 articles scientifiques, 200 actes de congrès, des cartes, ...

Le SIAAP a numérisé la totalité de ses documents publiés après 1970, capitalisant les connaissances scientifiques du Syndicat, dont notamment ses schémas directeurs et programmes d'investissement.

S'ajoutent un fonds historique particulièrement riche (3.000 pièces d'archive) et un corpus de vidéos à caractère scientifique, réalisées sous l'égide du SIAAP, contributions à la recherche sur le traitement des eaux usées et la valorisation des boues d'épuration.

Cet ensemble, sous le nom de "BIBLIEAU", constitue dès maintenant un outil précieux de la formation et du développement des compétences au sein du SIAAP, accessible aux agents via l'Intranet.



SIAAP

2 rue Jules César - 75589 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 44 75 44 75
www.siaap.fr

GIRONDE : UNE POLITIQUE DE L'EAU AMBITIEUSE ET DURABLE

La question de l'eau se pose avec acuité, y compris dans les départements où cette ressource semble abondante.

Depuis cinquante ans, le Conseil Général de la Gironde conduit une politique de l'eau qui n'a cessé de se renouveler, déployant des actions pour contribuer au suivi des eaux souterraines et superficielles, pour assurer une gestion raisonnée de la ressource en eau, ...

Pour être pleinement efficace, le Conseil Général de Gironde a choisi de conduire une action volontaire, en inscrivant ses actions autour de l'eau au cœur des orientations de l'Agenda 21 départemental.



L'objectif, dans un contexte de difficultés économiques et sociales accrues et de préoccupations environnementales grandissantes, est désormais de s'adapter au plus près aux besoins des territoires et d'anticiper les changements pour garantir les grands équilibres dans la gestion de l'eau.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

Espanade Charles de Gaulle - 33 074 BORDEAUX Cedex
Tél. : 05 56 99 33 46 - Fax : 05 56 99 35 59
www.gironde.fr

ADOUR-GARONNE



GARONNE 2050 : UN FORUM DES USAGERS DE L'EAU



Afin de prévoir les incidences des changements globaux, dont celui du climat, sur la Garonne à l'horizon 2050, l'Agence Adour-Garonne a initié une étude prospective sur les besoins et les ressources en eau de son bassin.

Objectif : adapter ses politiques d'intervention.

Avec un déroulement prévu en cinq phases, d'octobre 2011 à décembre 2012, ce projet rassemble tous les acteurs du bassin.

Au cours d'ateliers participatifs, et à partir de thématiques clés pour l'avenir du territoire et de la ressource en eau, cinq futurs possibles, volontairement tranchés, ont été construits :

- ① Une défaite partielle des politiques environnementales ;
- ② Une augmentation des ressources disponibles ;

- ③ Une crise économique et la baisse des consommations ;
- ④ Une croissance verte ;
- ⑤ Un développement économique ultra-libéral.

Pour chacun, il s'agit d'évaluer leurs impacts respectifs sur la gestion de l'eau.

Un débat organisé le 20 juin dernier a permis de présenter ces hypothèses et de recueillir l'avis des usagers. Quels avantages et quelles limites attribuer à chacun des scénarios ? Quelles pistes plausibles n'ont pas été explorées ?

A suivre sur le site dédié : www.garonne2050.fr

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

SEINE-NORMANDIE À LA RECONQUÊTE DES MILIEUX



Le 23 juin, la Commune d'Aillant sur Milleron a fêté la fin des travaux de "reméandrage" de son cours d'eau. Ce chantier a été suivi par le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Loing et de l'Ouanne (SIVLO) et consistait à redonner au cours d'eau son tracé initial et à revégétaliser l'environnement immédiat du Milleron sur 500 mètres afin de recréer le biosystème d'origine et des zones de reproduction des batraciens et des odonates.

Ce cours d'eau fait partie des 10 zones ateliers sélectionnées par l'Agence pour mettre en œuvre une stratégie visant à mobiliser des maîtres d'ouvrage, susciter

des dynamiques locales et faire émerger d'autres projets pertinents. Cette démarche permet de réaliser et de financer des opérations de reconquête écologique des milieux aquatiques, qui contribuent aux objectifs du SDAGE et à l'atteinte du "Bon Etat".

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



UN APPEL À PROJETS "ÉCONOMIES D'EAU"



L'appel à projets, ouvert du 2 avril au 31 août 2012, vise les Collectivités pour des projets de réduction de fuites dans les réseaux d'eau potable et d'économies d'eau dans les bâtiments publics.

Les Conseils Régionaux et Généraux, ainsi que les Offices Publics de l'Habitat peuvent aussi présenter des projets.

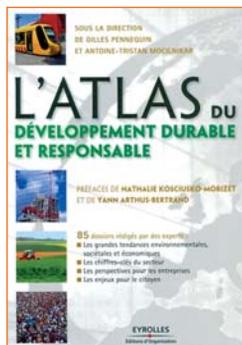
Toute action contribuant à l'amélioration des performances du réseau de distribution

- Etudes d'inventaire du patrimoine, diagnostics des réseaux ;
- Pose de compteurs et de dispositifs de télégestion ;
- Travaux de réparation des fuites ;
- Installation d'appareils économes en eau ;
- Optimisation des usages publics (arrosage des espaces verts, alimentation des fontaines, nettoyages des rues...) ;
- Récupération des eaux de pluie ou réutilisation des eaux usées ;
- Information et communication.

d'eau potable et à la réduction des consommations peut être soutenu à hauteur de 50 % pour les études et les travaux, dans la limite de l'enveloppe financière globale de 10 M€ :

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE
2-4, allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01
www.eaurmc.fr

L'ATLAS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE



Les nombreux auteurs de cet ouvrage exposent les problèmes que rencontre la défense de l'environnement aujourd'hui et les grandes tendances environnementales, sociétales et économiques, les chiffres-clés du secteur, les perspectives pour les entreprises et les enjeux pour le citoyen.

Divisé en sous-chapitres (dont un consacré à la question de l'eau) et 85 dossiers, dans lesquels on retrouve

les problématiques et les enjeux, ce livre propose une base très importante de réflexions et d'actions pour la protection de notre environnement et de notre qualité de vie.

EYROLLES

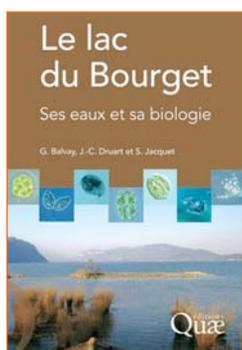
EYROLLES

57, boulevard Saint-Germain - 75005 PARIS

Tél. : 01 44 41 11 52 - Fax : 01 44 41 11 85

www.eyrolles.com

LE LAC DU BOURGET, SES EAUX ET SA BIOLOGIE



Le lac du Bourget a souffert de nombreuses agressions au cours du XX^e siècle et reste l'objet de toutes les attentions.

Les auteurs présentent les principales caractéristiques du lac du Bourget et de son bassin versant, l'évolution des facteurs chimiques, physiques et biologiques de ces

40 dernières années, et la vie qu'abrite ce lac (des micro-organismes aux poissons).

éditions
Quæ

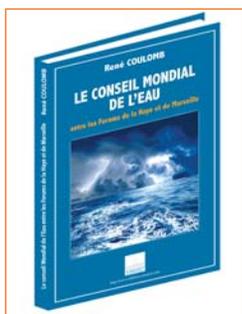
EDITIONS QUÆ

RD 10 - 78026 VERSAILLES Cedex

Tél. : 0 30 83 34 06 - Fax : 01 30 83 34 49

www.quae.com

LE CONSEIL MONDIAL DE L'EAU, ENTRE LES FORUMS DE LA HAYE ET DE MARSEILLE



Le Conseil Mondial de l'Eau (CME) a été créé en 1996 pour alerter les responsables des différents pays à tous les niveaux sur la nécessité de donner la priorité à la résolution des problèmes de l'eau sur l'ensemble de la planète.

Dans un précédent ouvrage paru en 2011, René Coulomb, lui-même Vice-Président et Gouverneur du CME, a relaté l'histoire des premières années du Conseil jusqu'au Forum de La

Ce nouveau livre décrit l'activité du Conseil depuis l'an 2000 jusqu'à la veille du 6^{ème} Forum à Marseille. Il relate la préparation et le déroulement des Forums Mondiaux de Kyoto (2003), de Mexico (2006), d'Istanbul (2009) et évoque les perspectives de l'avenir du Conseil et le 7^{ème} Forum qui aura lieu en Corée en 2015.

EDITIONS
JOHANET

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

www.editions-johanet.net

Haye qui a consacré sa notoriété internationale et a expliqué l'intérêt de cette structure originale.

L'EAU AU CŒUR DE LA SCIENCE



La répartition et la disponibilité de l'eau, ses usages, qu'ils soient domestiques, agricoles, industriels ou énergétiques, ainsi que la qualité de l'eau sont au cœur de la recherche scientifique. Le lecteur trouvera dans cet ouvrage des textes accessibles à tous, accompagnés d'une abondante iconographie. Les principaux programmes de recherche menés sur le thème

de l'eau par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et ses partenaires du Sud y sont présentés.

L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui souhaitent découvrir les principaux enjeux actuels liés à l'eau dans une perspective de gestion durable.

IRD
Institut de recherche
pour le développement

IRD

44, bd de Dunkerque - 13572 MARSEILLE Cedex 02

Tél. : 04 91 99 92 00 - Fax : 04 91 99 92 22

www.ird.fr



Du laboratoire au terrain

L'objectif du projet WaterDiss2.0 est de permettre une meilleure valorisation des résultats de la recherche européenne sur l'eau et d'accélérer leur transfert et leur diffusion vers les acteurs de terrain.

WaterDiss2.0 a pour mission de recueillir des informations sur les résultats des projets de recherche FP6/FP7, d'analyser leur potentiel en étroite collaboration avec les équipes de recherche, de concevoir pour chacun une stratégie individualisée de diffusion (DSI), puis d'assurer leur transfert aux intervenants ciblés, en utilisant des outils fournis par le Web 2.0 et en participant à des événements (salons, conférences ...) réunissant des publics spécifiques.

Renforçant l'Interface entre Science et Politique, le projet WaterDiss2.0 soutient les processus de dissémination et d'innovation et aide les acteurs clés à améliorer la gestion de l'eau.

Ce projet rassemble huit partenaires européens, dont l'OIEau, qui en assure la coordination.

Pour en savoir plus : <http://waterdiss.eu>



Rendre accessible les données sur le changement climatique

Explore 2070 est un projet du Ministère chargé de l'Ecologie qui a pour but de mettre en commun les données sur différentes thématiques (biodiversité, eaux souterraines, eaux de surface, littoral, prospective socioéconomique) de façon à prévoir les adaptations nécessaires pour faire face aux changements climatiques et anthropiques.

La spécificité d'Explore 2070 est de proposer une approche intégrée de multiples thématiques, à l'échelle nationale et à l'horizon 2050-2070.

Mobilisant une centaine d'experts pour une durée de deux ans, ce projet réunit les meilleures expertises nationales, venant d'établissements de recherche et de bureaux d'études spécialisés. L'OIEau participe au modèle intégrateur qui assure l'accès aux résultats. Un site Internet, en cours de configuration, permettra de consulter ces données regroupées suivant quatre questions clés (offre et demande en eau, biodiversité, risque côtier et événements extrêmes) et à différentes échelles géographiques (nationale, bassin versant, trait de côte, zones humides, grandes agglomérations).

Le modèle permettra de calculer les risques et les coûts du changement climatique et des mesures d'adaptation pour y faire face.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DE L'ÉNERGIE

Grande Arche - Tour Pascal A et B
92055 LA DÉFENSE Cedex
Tél : 01 40 81 21 22
www.ecologie.gouv.fr



"NAÏADES" : Des formations pour mutualiser les données sur l'eau

"Naiades" est la banque nationale destinée à la collecte des données élémentaires caractérisant l'état des cours d'eau et des plans d'eau (qualité biologique, hydromorphologie et physico-chimie).

La réalisation de la banque de données "Naiades" est un projet multi-partenarial impliquant l'ONEMA, les Agences et Offices de l'Eau, les DREAL, DRIEE, CEMAGREF et l'OIEau.

La maîtrise d'ouvrage technique est assurée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie jusqu'en 2014.

Une première version de la banque est disponible depuis juin 2012. Elle permet d'acquérir des données sur les deux premiers supports prioritaires du volet hydrobiologie de Naiades : macroinvertébrés et diatomées des cours d'eau.

Les autres supports biologiques (poissons des cours d'eau, macrophytes, phytoplancton, oligochètes, phyto-benthos, mollusques) et les volets concernant les données physico-chimiques et hydromorphologiques seront mis en production entre 2013 et 2014.

Afin que les futurs utilisateurs de "Naiades" prennent en main ce logiciel, deux sessions de formations au minimum seront organisées en 2012 dans chacun des bassins métropolitains.

Ces formations, à destination des agents de l'ONEMA, des DREAL et des Agences de l'Eau notamment, sont assurées par l'OIEau qui a élaboré pour l'occasion des supports de cours spécifiques.

Pour en savoir plus : www.formation.naiades.ap.oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

NOS PARTENAIRES



Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)



Le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire



Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
(Direction Générale de la Santé)



Le Ministère des Affaires Etrangères
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau



LES "JOURNÉES DE L'OIEau" DU SECOND SEMESTRE 2012

Les Journées de l'OIEau sont l'occasion de bénéficier de nombreux retours d'expériences et d'échanger autour de différentes problématiques.

Voici le programme du second semestre 2012 :

➤ LE 27 SEPTEMBRE À PARIS :

Qualité et sécurité des matériaux en distribution d'eau potable.

Certains matériaux, lorsqu'ils entrent au contact d'eau destinée à la consommation humaine, peuvent être à l'origine de dégradations de la qualité de l'eau, d'ordre organoleptique, physico-chimique ou microbiologique et peuvent engendrer de ce fait un dépassement des limites ou références de qualité réglementaires de l'eau, voire des effets sanitaires pour les consommateurs.

➤ LE 15 NOVEMBRE À PARIS :

Bilan carbone et réduction des GES appliqués aux services Eau et Assainissement.

Des obligations nouvelles (notamment issues de la Loi Grenelle II) incitent les Collectivités et les entreprises à valoriser leurs progrès en matière d'impact sur l'environnement, sur des bases chiffrées, en accordant au bilan carbone une importance croissante. Les services d'eau et d'assainissement se doivent donc d'étudier toutes les possibilités et toutes les solutions qui permettraient des économies d'énergies, une production d'énergies renouvelables et une réduction des gaz à effet de serre sur leur territoire.



➤ LE 23 OCTOBRE À PARIS :

Capteurs : vecteurs de l'optimisation des usines et des réseaux d'eau.

L'exploitation et la maintenance des capteurs nécessitent la mise en œuvre de moyens à la fois humains et techniques que l'on n'appréhende pas toujours à sa juste valeur. Le suivi rigoureux n'est pas toujours considéré comme directement productif. Pourtant il y a bien des occasions pour nous rappeler que la surveillance en continu est bien la technique la mieux adaptée pour avoir une vision fidèle de ce qui se passe dans les usines de traitement ou dans les réseaux.

➤ LE 20 NOVEMBRE À PARIS :

Evolutions technologiques des procédés de désinfection des eaux usées urbaines.

Les rejets dans certains milieux récepteurs tels que les zones de baignade et conchylicoles, et la réutilisation des eaux usées traitées en irrigation imposent une désinfection en sortie de station d'épuration urbaine. Les technologies de désinfection se distinguent selon leur caractère intensifs (UV, réacteurs biologiques à membranes,...) ou extensifs (lagunage, infiltration-percolation,...). Ces installations demandent à être choisies de manière pertinente et à être correctement conçues et exploitées pour répondre aux impératifs sanitaires liés à ces usages.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

stages@oieau.fr

www.oieau.org

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL

Rédacteur : Didier DELAGE

Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland

87065 Limoges Cedex

Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47

Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48

E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234

ISSN : 0012-9003 - 57^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- 1 Les pompes centrifuges
- 2 Recherche de fuites (EP)
- 3 Réactifs de traitement d'eau potable
- 4 Instruments de mesure
- 5 Le comptage
- 6 La robinetterie (EP)
- 7 Réseaux d'assainissement
- 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation
- 9 L'ozonation des eaux
- 10 La chloration des eaux
- 11 La télégestion des réseaux
- 12 La pose des canalisations (EP)
- 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur
- 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse
- 16 Le dioxyde de chlore
- 17 La suppression
- 18 Le pompage des eaux usées
- 19 L'alimentation en eau potable
- HS Qu'est-ce que l'épuration ?

Renseignements - Commandes :

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org